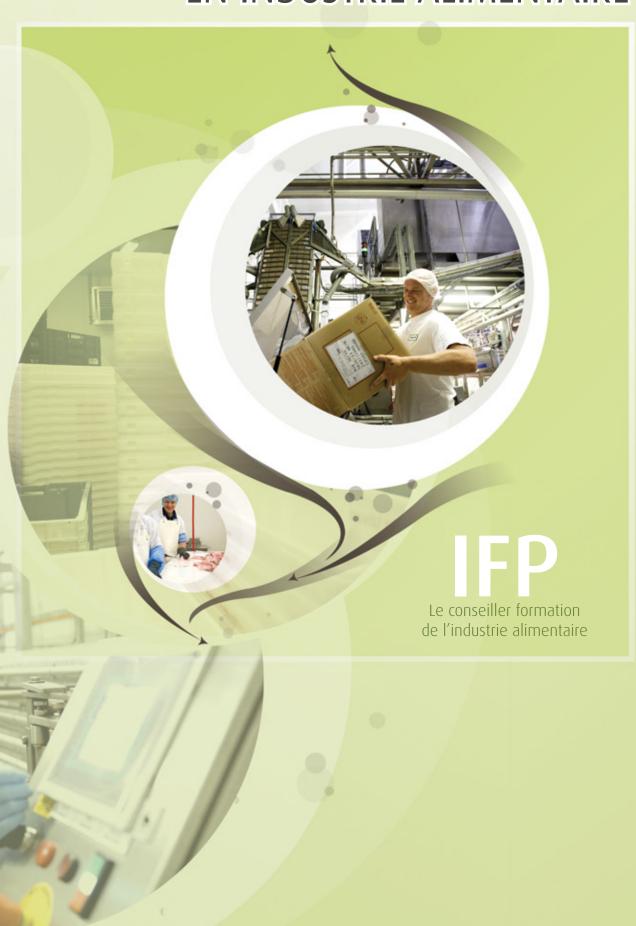
EFFORTS DE FORMATION EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE



RAPPORT ANNUEL 2008

PERSPECTIVES 2009-2010



RAPPORT ANNUEL 2008

TABLE DES MATIÈRES

١.	.Introduction	2
)	.Formations dans l'industrie alimentaire	4
	2.1. Efforts de formation dans le secteur en Belgique	4
	2.2. Comparaison des efforts de formation avec d'autres secteurs	5
	2.3. Efforts de formation de l'industrie alimentaire dans les pays limitrophes	5
	2.4. Formations IFP	6
	2.5. Rendement des formations dans l'industrie alimentaire	6
	3. Formations IFP en détail	8
	3.1. Qui fait appel aux formations IFP ?	8
	Formations dans les PME: une valeur sûre	8
	Formations pour les travailleurs intérimaires également : une première	10
	Enseignement - industrie : une politique multidirectionnelle	10
	Les élèves découvrent les métiers du secteur	11
	Insertion par la formation	11
	Pour la première fois, près de 13.000 travailleurs dans des formations IFP	12
	Formations spécifiques au secteur : la priorité de l'IFP	14
	3.2. Information, conseils et développement d'outils	15
	Information : les plateformes alimentaires régionales en vitesse de croisière	15
	Nouveau : des plateformes thématiques	15
	Conseils aux entreprises : désormais possible également	
	au sujet du Fonds de l'Expérience professionnelle	16
	2008 : développement d'une série d'outils de support	17
	Innovations dans l'offre de formations	17
	3.3. Les moyens financiers de l'IFP	19
	3.4. L'équipe de l'IFP	21
1.	.Annexes	23
	4.1. Annexe 1 : L'industrie alimentaire en image	23
	4.2. Annexe 2 : Les formations IFP par région	25
	Annexe 2a : Flandre	25
	Annexe 2b : Wallonie	27
	Annexe 2c : Bruxelles	29
	4.3. Annexe 3 : Tableau chiffré fonctionnement IFP 2008	
	(selon la recommandation du C.N.T. n° 16)	31
	4.4. Annexe 4 : L'IFP et les accords sectoriels en matière de groupes à risques	32

1. INTRODUCTION

EFFORTS DE FORMATION DANS L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE: DES RÉSULTATS DONT NOUS POUVONS ÊTRE FIERS

Chaque année, quatre collaborateurs sur dix de l'industrie alimentaire suivent une formation. Les employeurs consacrent 0,65% des heures de travail au développement des compétences de leurs travailleurs. Cet effort représente 0,85% de la masse salariale. Ces chiffres proviennent du bilan social 2006 et donnent une image de tout le secteur.

Au vu des caractéristiques structurelles de notre secteur, qui compte un très grand nombre de PME et de nombreux travailleurs peu qualifiés, il s'agit donc de bons résultats.

En dix années, le taux de participation est passé de 25% à 40%, soit une augmentation de 60%. L'effort de formation dans le secteur s'élevait à 0,60% de la masse salariale en 1998 et en 2006, il est passé à 0,85%, ce qui représente une croissance de 41%.

Une comparaison avec les autres secteurs nous autorise à dire que l'industrie alimentaire s'est bien débrouillée. Entre 1998 et 2007, le taux de participation pour l'économie dans son ensemble a évolué de 10%, passant de 29,6% à 32,6% alors que les efforts financiers de formation ont reculé de 10% passant de 1,24% à 1,12%.

Et en comparaison avec l'industrie alimentaire dans les pays voisins, les efforts en matière de formation dans l'industrie alimentaire belge sont supérieurs à la moyenne.

LES TRAVAILLEURS FORMÉS AFFICHENT UN GAIN DE PRODUCTIVITÉ DE 4%

Les partenaires sociaux de l'industrie alimentaire souhaitent renforcer les efforts de formation dans le secteur. Car la formation, cela rapporte. Une enquête scientifique a prouvé que les travailleurs formés affichent un gain de productivité de 4% par rapport aux travailleurs non formés. Une partie du gain de productivité profite d'ailleurs aux travailleurs. En effet, les formations sont également synonymes de salaires plus élevés. En outre, la formation renforce les compétences qui donnent plus d'assurance aux travailleurs.

La vocation de l'IFP est de renforcer la croissance. L'IFP va aider les entreprises alimentaires à augmenter leurs efforts de formation de 0,10% du temps de travail par année. L'IFP a l'intention de faire croître sa propre offre de formation de 5% chaque année. Cela signifie que les 12.850 travailleurs, que l'IFP a atteint via ses formations en 2008, doivent devenir environ 13.500 en 2009. L'ambition étant d'atteindre près de 14.200 travailleurs formés par l'IFP en 2010.

L'IFP est mandatée pour réaliser cette ambition. La croissance constante de ces dernières années prouve que c'est possible. Le Conseil d'Administration de l'IFP félicite l'équipe pour les prestations du passé et sait qu'il peut compter sur l'engagement, les connaissances et les capacités de tous les collaborateurs pour concrétiser cette ambition.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR 2009 ET 2010

- → Atteindre **plus de travailleurs**, soit 13.500 en 2009 et 14.200 en 2010.
- → Atteindre également **davantage d'employeurs :** l'IFP atteint presque tous les employeurs occupant plus de 50 travailleurs. Ce pourcentage s'élève à 34% dans la catégorie des 10-49 travailleurs et passe à 4% dans les très petites entreprises. Le développement d'un programme spécial pour les boulangers artisanaux permettra de multiplier considérablement ce dernier pourcentage.
- → Sensibiliser davantage: un levier important est de réunir les responsables de formation en plateformes régionales. Cette piste sera renforcée. Les partenaires sociaux souhaitent également sensibiliser les organes de concertation internes aux entreprises puisque le thème "formation" relève d'ailleurs de leurs compétences.
- → **Développer de nouveaux outils :** L'IFP organise non seulement des cours, mais prodigue également des conseils en matière d'apprentissage et met des outils à disposition des entreprises afin de faciliter l'apprentissage sur le lieu de travail. En 2009, les outils suivants ont été développés ou seront parachevés : les astuces liées à la sécurité alimentaire et les astuces pour l'accueil de nouveaux collaborateurs.
- → Collaboration intensive avec l'enseignement : l'industrie alimentaire offre de nombreuses opportunités d'emploi aux jeunes diplômés. C'est pourquoi nous voulons aider les écoles à développer leurs programmes scolaires en phase avec les besoins de l'industrie alimentaire. L'IFP souhaite stimuler les visites d'entreprise pour les élèves et c'est pourquoi il a élaboré un guide pratique. Nous cherchons à pouvoir organiser des cours de pratique qui soient financièrement abordables et réalisables dans la pratique.
 La Maison des Métiers à Gand développe un nouvel atelier d'activités avec le soutien de l'IFP.
- → En collaboration avec le VDAB en Flandre, nous souhaitons organiser des journées bilan pour les jeunes diplômés qui n'ont toujours pas trouvé de travail après six mois. En outre, nous souhaitons notamment œuvrer en faveur de la qualité de l'enregistrement des offres d'emploi. En collaboration avec le Forem, deux plateformes alimentaires vont être créées en province de Liège et en Hainaut Occidental. Ces plateformes doivent permettre de détecter la main-d'œuvre ainsi que les offres d'emploi disponibles dans les deux régions et ensuite d'amorcer des actions en matière de sélection, de développement des compétences, de sessions d'information et de visites d'entreprise et de places de stages de qualité.
- → Les partenaires sociaux ont également une vision plus large. Ils souhaitent proposer des **opportunités d'expérience professionnelle de qualité pour les jeunes** qui suivent un enseignement en alternance. Sans disposer de réponses toutes faites, ils se demandent s'ils peuvent trouver d'autres partenaires pour offrir malgré tout une qualification reconnue aux travailleurs qui quittent les bancs de l'école sans diplôme. Ou peut-être organiser des cours de langues pour des travailleurs allochtones et y intégrer en même temps leurs proches ?

EST-CE ABORDABLE?

En 2007, le Conseil d'Administration a résolument opté pour la voie de la croissance. Celle des efforts de formation dans le secteur et celle du nombre de formations organisées par l'IFP même. L'IFP fait donc office de levier puisqu'il doit réaliser cette mission sans augmentation de la cotisation versée par les employeurs. Afin de concrétiser cette ambition de croissance annuelle de 5%, le Conseil a décidé de puiser dans les réserves. Dans la pratique, cela signifie donc qu'un solde annuel négatif est acceptable.

Jusqu'à présent, cela s'est avéré gérable. A terme, la prudence nous impose un retour vers l'équilibre financier au niveau des comptes annuels. Fin 2009, un plan sectoriel adapté doit donc voir le jour. Les dépenses seront observées en fonction de l'efficacité. Nouvelles recettes, moins de dépenses grâce à plus de synergie, de nouvelles méthodes.

Manou Doutrepont Président IFP

2. FORMATIONS DANS L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

2.1. EFFORTS DE FORMATION DANS LE SECTEUR EN BELGIQUE

Les partenaires sociaux de l'industrie alimentaire ont défini trois objectifs en matière de formation :

- investir 0,90% du temps de travail dans la formation en 2008 (1,00% en 2009 et 1,10% en 2010),
- investir annuellement 0,15% de la masse salariale brute dans la formation des groupes à risques,
- organiser chaque année des formations pour 50% des travailleurs à partir 2010.

Il ressort d'ores et déjà d'une analyse des bilans sociaux par le Conseil central de l'Economie que 0,66% du temps de travail a été investi dans la formation en 2007. En termes financiers, il s'agit d'un investissement de 0,88% des coûts en personnel. Les investissements dans la formation des groupes à risques est à chaque fois de 0,16% au minimum¹.

Il ressort également que de plus en plus de travailleurs actifs dans l'industrie alimentaire suivent une formation. Alors qu'il s'agissait de 25% des travailleurs en 1996, ce pourcentage est monté à quelque 40% de tous les travailleurs 10 ans plus tard.

Tableau 1 : Efforts de formation dans l'industrie alimentaire

Année	Pourcentage de travailleurs qui ont suivi une formation	Pourcentage des heures de formation par rapport aux heures de travail prestées	Pourcentage des frais de formation par rapport aux coûts totaux en personnel	Pourcentage des frais de formation pour les groupes à risques par rapport aux coûts totaux en personnel ²
1996	25,5%	0,40%	0,71%	
1997	23,3%	0,35%	0,58%	
1998	25,0%	0,37%	0,60%	
1999	31,2%	0,51%	0,79%	
2000	33,5%	0,63%	0,87%	
2001	35,3%	0,64%	0,90%	
2002	37,3%	0,55%	0,85%	
2003	38,7%	0,59%	0,86%	
2004	39,2%	0,69%	0,95%	0,17%
2005	35,6%	0,64%	0,76%	0,18%
2006	39,5%	0,65%	0,83%	0,16%
2007	39,7%	0,66%	0,88%	0,17%
2008				0,18%

Source : Colone 1-3 : CCE sur la base du bilan social ; colonne 4 : IFP

¹ Ce pourcentage tient uniquement compte des formations pour les groupes à risques qui sont organisées via l'IFP. En outre, seules les formations pour les personnes peu scolarisées et/ou les âgées sont prises en compte, et non p.ex. pour les allochtones. En réalité, les dépenses pr la formation des groupes à risques est donc plus élevée. Voir également annexe 4.

² Voir note de bas de page 1

2.2. EFFORTS DE FORMATION EN COMPARAISON AVEC D'AUTRES SECTEURS

Tableau 2 : Efforts de formation en industrie alimentaire par rapport aux autres secteurs en 2007

		Pourcentage des frais de	Pourcentage des heures	
	Pourcentage de travailleurs qui ont suivi une formation	formation par rapport aux coûts totaux en personnel	de formation par rapport aux heures de travail	
Industrie alimentaire	39,7%	0,88%	0,66%	
Industrie	42,6%	1,25%	1,02%	
Ensemble de l'économie	32,6%	1,13%	0,77%	

Source : CCE sur la base du bilan social

2.3. EFFORTS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DANS LES PAYS LIMITROPHES

Selon des chiffres tout récents (Continuous Vocational Training Survey - CVTS enquête 2005) le nombre de travailleurs participants à des formations en Belgique est plus élevé que la moyenne européenne.

L'investissement financier est toutefois beaucoup plus bas. Ceci s'explique par la durée plus courte des formations.

Tableau 3 : Efforts de formation en industrie alimentaire par rapport aux pays limitrophes en 2005

Indicateurs	Belgique	Allemagne	France	Pays-Bas
Pourcentage de travailleurs qui ont suivi une formation	44%	25%	47%	28%
Pourcentage des frais de formation par rapport aux coûts totaux en personnel	1,2%	0,6%	2,1%	1,4%
Nombre moyen d'heures de formation par participant	20	19	20	36

Source : Continuous Vocational Training Survey 2005



2.4. FORMATIONS IFP

En 2008, près de 13.000 travailleurs ont suivi une formation IFP. Cela représente plus de 14% de tous les travailleurs du secteur.

Les formations en matière de sécurité alimentaire, d'autocontrôle, de HACCP, d'hygiène, de BRC et de GMP, organisées ou non sur mesure pour certains sous-secteurs, sont également restées le principal segment en 2008. En outre, la proportion de formations relatives à la sécurité et à l'environnement a augmenté dans les PME comptant moins de 10 travailleurs et les formations en langues ont gagné en importance dans les PME de plus de 10 travailleurs.

Par ailleurs, près de 600 demandeurs d'emploi ont suivi une formation de l'IFP et de ses partenaires. Près de 1.000 demandeurs d'emploi ont été formés par FormAlim et 407 par des services publics. 2.000 apprentis ont suivi une formation dans des orientations d'études sectorielles (environ 110 en alternance et environ 320 de plein exercice + environ 1.600 formations en boulangerie).

En 2008, l'IFP a atteint un total de 851 employeurs, soit près de 15%, ce qui représente une hausse de 13,8% par rapport à 2007.

Tableau 4: Evolution couverture IFP 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
Employeurs	770	746	784	809	851
Participants	14.279	14.138	15.338	17.532	19.904
Travailleurs	8.766	10.130	10.628	12.167	12.843
Intérimaires					372
Demandeurs d'emploi	476 + 717*	728 + 1.178*	367 + 932*	627 + 1.053* + 495**	593 + 1.029* + 407**
Elèves en alternance	122	116	130	122	111
Elèves de plein exercice	133	151	163	169	321 + 1.635***

* Via FormAlim ** IBO via VDAB et PFI via Forem *** Formations en boulangerie

En outre, d'autres secteurs pouvaient également faire appel à l'IFP. Ainsi, 372 intérimaires (Commission paritaire 322) d'entreprises alimentaires, 14 participants de la Commission paritaire 200 et 246 participants de la Commission paritaire 218 ont suivi une formation auprès de l'IFP.

2.5. RENDEMENT DES FORMATIONS DANS L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Pour la première fois, une estimation de l'effet des formations professionnelles sur la productivité des entreprises dans l'industrie alimentaire a été mesurée par les professeurs Konings et Sels de la KULeuven pour le compte de l'IFP.

Il ressortait déjà d'une étude générale que les formations professionnelles avaient une influence positive sur la satisfaction et l'implication des travailleurs ainsi que sur la productivité et la qualité des produits.

Au moyen d'un modèle économétrique, il a désormais été démontré qu'un travailleur formé dans l'industrie alimentaire belge est environ 4,2% plus productif qu'un travailleur non formé. Le salaire brut d'un travailleur formé est supérieur de 2,4%. Le solde pour une entreprise est dès lors positif.

En termes absolus, la valeur ajoutée supplémentaire réalisée par une entreprise alimentaire en organisant une formation pour un de ses travailleurs est supérieure de 1.385 euros par rapport aux coûts de cette formation³.



3. FORMATIONS IFP EN DÉTAIL

3.1. QUI FAIT APPEL AUX FORMATIONS IFP?

Formations en PME : une valeur sûre

En 2008, l'équipe IFP a couvert une nouvelle fois près de 850 employeurs avec ses diverses initiatives de formation, soit près de 15% de tous les employeurs.

Tableau 5 : couverture auprès des employeurs par le biais des initiatives de formation de l'IFP

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Couverture (abs.)	631	743	770	746	784	809	851
Population	6.334	6.222	6.239	6.036	5.944	5.842	5.732
Couverture (%)	10,0%	11,9%	12,3%	12,3%	13,2%	13,8%	14,8%

Une fois encore, l'IFP touche environ une PME sur trois ayant un effectif compris entre 10 et 49 travailleurs. Toutes les grandes entreprises ont à nouveau fait appel aux formations de l'IFP en 2008. Les entreprises de moins de 10 travailleurs restent difficiles à atteindre : 4,4% en 2008 au lieu de 4,2% en 2007.

Tableau 6 : couverture auprès des employeurs en % du nombre d'entreprises selon la taille

	2004	2005	2006	2007	2008	200 Couverture (abs.)	8 Population ⁴
< 10 trav.	3,3%	2,7%	3,7%	4,2%	4,4%	193	4.392
10-49 trav.	32,3%	29,0%	27,8%	29,1%	34,1%	347	1.018
50-99 trav.	66,5%	90,0%	69,1%	85,0%	92,1%	129	140
100 et + trav.	98,3%	99,4%	100%	100%	100%	182	182
Total	12,3%	12,3%	13,2%	13,8%	14,8%	851	5.732

En Flandre, qui compte en moyenne moins de PME, la couverture est la plus élevée. Elle est suivie par la Wallonie et Bruxelles.

Tableau 7 : couverture auprès des employeurs en % du nombre d'entreprises par région

2008	Couverture (%)	Couverture (abs.)	Population
Flandre	15,1%	583	3.848
Wallonie	11,4%	185	1.622
Bruxelles	11,0%	41	372
Total	13,8%	809	5.842

La portée IFP varie fortement en fonction du sous-secteur. Elle dépend étroitement de la taille moyenne des entreprises dans chacun de ces sous-secteurs. L'IFP couvre 50 à 60% des entreprises de légumes, d'huiles et de boissons. Ces entreprises ont plus de 50 travailleurs en moyenne. En revanche, l'IFP couvre à peine 1,6% des employeurs dans le sous-secteur avec une majorité de petites PME : les boulangeries artisanales (5 travailleurs en moyenne). En raison de la prépondérance des boulangeries artisanales dans le nombre total des entreprises alimentaires, cette donnée influence énormément la couverture générale de l'IFP : 15% pour l'industrie alimentaire, y compris les boulangeries, contre près de 40% pour l'industrie alimentaire sans les boulangeries.



Tableau 8 : couverture employeurs en % du sous-secteur

Sous-secteur (selon code NACE)	Taille moyenne	Couverture (%)	Couverture (abs.)	Population
15.1 Viande et produits de viande (abattoirs inclus)	26	37,5%	200	534
15.2 Poissons et produits de poissons	18	34,1%	14	41
15.3 Transformation et conservation des fruits et légumes	66	58,3%	67	115
15.4 Huiles et graisses animales et végétales	54	65,0%	13	20
15.5 Produits laitiers	44	39,5%	64	162
15.6 Amidon et produits amylacés	29	53,6%	30	56
15.7 Aliments pour animaux	19	31,0%	48	155
15.8 Autres produits alimentaires (entre autres : pain, pâtisserie, biscuits, céréales et pâtes alimentaires, cacao, sucre,)	10	7,6%	341	4.497
15.81 Boulangeries	6	2,15%	83	3.865
15.82 Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	49	44,87%	35	78
15.83 Fabrication de sucre	79	66,67%	10	15
15.84 Chocolaterie, confiserie	25	30,37%	99	326
15.85 Fabrication de pâtes alimentaires	42	37,04%	10	27
15.86 Transformation du thé et du café	28	40,00%	26	65
15.87 Fabrication de condiments et d'assaisonnements	33	55,81%	24	43
15.88 Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques	71	70,59%	12	17
15.89 Industries alimentaires n.c.a.	39	68,85%	42	61
15.9 Boissons (brasseries, eau, limonades,)	65	48,7%	74	152
Total	15	14,8%	851	5.732
Total sans les boulangers	36	39,8%	788	1.867

Pour la première fois, des formations également pour les intérimaires

En 2008, un accord de collaboration est intervenu entre l'IFP et le FFI (Fonds de Formation pour les Intérimaires). Cet accord permet désormais aux intérimaires actifs dans une entreprise alimentaire de suivre des formations via l'IFP.

Au total, 372 intérimaires ont suivi une formation en 2008. Les rubriques de formation en logistique, en langues, en sécurité et en qualité constituent ensemble 91% des formations suivies.

Tableau 9 : portée intérimaires dans les entreprises alimentaires en fonction du statut et selon la rubrique de formation

Rubrique formation	Ouvriers	Employés	Total
Communication	3	1	4
Informatique	1	7	8
Gestion de l'apprentissage et des compétences	0	1	1
Logistique	87	1	88
Langues	70	3	73
Technique et entretien	7	3	10
Sécurité & qualité	151	27	178
Formations spécifiques au secteur de l'alimentation	10	0	10
Total	329	43	372

Enseignement - industrie : politique multidirectionnelle

Durant l'année scolaire 2008-2009, 111 élèves ont conclu un contrat d'apprentissage industriel dans le secteur alimentaire. Du côté flamand, nous avons noté la participation de 59 élèves et du côté francophone, 52 élèves ont suivi un CAI durant l'année scolaire 2008-2009. En Flandre, le groupe cible se compose principalement de jeunes mineurs, alors qu'en Wallonie, de nombreux jeunes sous apprentissage industriel sont âgés de plus de 18 ans. La formation de tous ces élèves est réalisée en collaboration avec 26 CEFA (centres d'éducation et de formation en alternance).

Tableau 10 : nombre d'élèves dans l'industrie alimentaire

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
En alternance	115	114	121	122	116	130	122	111
Plein exercice			91	133	151	163	168	321 + 1.635*

^{*} formations en boulangerie

En 2008, l'IFP a poursuivi ses investissements dans l'encadrement et le soutien de certaines orientations spécifiques dans l'enseignement de plein exercice. C'est surtout l'orientation « Technicien de l'industrie alimentaire » qui a connu une couverture importante en Communauté Française. Durant l'année scolaire 2008-2009, 136 élèves issus de 8 écoles ont suivi cette formation. En outre, 142 élèves supplémentaires ont suivi une formation sectorielle en communauté française (transformation de la viande, opérateur de production,...)

En Flandre, seule une école propose à l'heure actuelle l'orientation technique « Techniques alimentaires » (2° et 3° degré) et 37 élèves étaient inscrits dans cette orientation durant l'année scolaire 2008-2009. En septembre 2008, une 7° année d'Assistant dans l'industrie alimentaire a été démarrée avec 6 élèves.

Enfin, de nombreux élèves ont suivi une formation en boulangerie. En Flandre, 1.252 élèves au total ont suivi une formation en boulangerie, dont 229 dans l'enseignement technique (2°, 3° degré et 7° année de spécialisation) et 1.023 dans l'enseignement secondaire professionnel (2°, 3° degré et 7° année de spécialisation). En communauté française, on dénombrait 383 élèves dans cette orientation durant l'année scolaire 2008-2009.

En 2008-2009, des formations ont également été proposées à des enseignants tant du plein exercice, que de l'alternance, qui donnent des cours dans des orientations spécifiques à l'alimentation. Au total, 472 enseignants ont suivi des sessions sur un ou plusieurs sujets suivants : sécurité alimentaire de A à Z, HACCP et politique de qualité dans la pratique, ergonomie dans l'industrie alimentaire, matériaux d'emballage, additifs fonctionnels,...

Les élèves découvrent les métiers de l'industrie alimentaire

En collaboration avec l'IFAPME et son réseau de centres de formation en Wallonie, l'IFP organise des stages pratiques destinés à familiariser les enfants avec quelques professions du secteur alimentaire. Les stages s'adressent aux jeunes en 5° et 6° années de l'enseignement primaire et aux élèves intéressés des 1ère et 2° années de l'enseignement secondaire qui souhaitent découvrir ces professions de manière ludique. En 2008, plus de 400 enfants ont ainsi découvert plusieurs métiers artisanaux de l'alimentation tels que boucher, boulanger, pâtissier, chocolatier, préparateur de glace ou charcutier.

Insertion par la formation

En 2008, presque 600 demandeurs d'emploi ont terminé une formation dans le cadre d'un projet destiné aux demandeurs d'emploi mis en œuvre par l'IFP et ses partenaires . En 2008, plus de 1000 demandeurs d'emploi ont suivi une formation par le biais de FormAlim. 400 demandeurs d'emploi ont suivi une formation professionnelle individuelle (IBO via VDAB et PFI via Forem).

Tableau 11 : nombre de demandeurs d'emploi dans des projets de formation dans l'industrie alimentaire

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Projets de formation	410	325	476	728	367	627	593
Formalim		245	717	1.178	932	1.053	1.029
IBO – PFI						495	407

En Flandre, quelque 120 demandeurs d'emploi et intérimaires ont été formés par l'IFP et ses partenaires. Des projets pour demandeurs d'emploi ont été organisés dans les 5 provinces afin de former des opérateurs de production et/ou des assistants, des boulangers et des opérateurs de transformation de viande. Ils ont réuni environ 80 demandeurs d'emploi. Deux projets pour intérimaires ont également permis de former 16 autres personnes.

Du côté wallon, l'IFP et ses partenaires ont formé 140 personnes dans des projets de demandeurs d'emploi et 350 intérimaires. Tout comme en 2007, l'IFP a surtout collaboré à cet effet avec FormAlim, les centres IFAPME (formation des classes moyennes) et des tiers comme les « Entreprises de formation par le travail » (EFT) et les « Missions régionales pour l'emploi ». Dans le cadre de ces projets, l'IFP a principalement formé des opérateurs de production (80), une quinzaine d'ouvrier-boulangers, une dizaine de découpeurs-désosseurs et une quinzaine de conducteurs de chariot élévateur.

Les travailleurs qui se sont retrouvés sur le marché du travail après une restructuration ont également suivi une formation IFP. Il s'agit de 110 personnes en Région flamande et de plus de 80 en Région wallonne.

⁴ Il s'agit des opérateurs publics de l'emploi tels que le VDAB et le Forem, mais aussi des organismes privés tels que Jobaco ou Agora (en Flandre), Imp'Act ou CEPS (en Wallonie), ou encore, de diverses EFT (Entreprise de Formation par le Travail) et MIRE (Mission Régionale pour l'Emploi) en Wallonie.

Pour la première fois presque 13.000 travailleurs dans des formations IFP

En 2008, 13.000 travailleurs ont suivi une formation IFP. Il s'agit d'une augmentation de 676 personnes par rapport à l'année passée, soit une hausse de 6% sur une base annuelle. Au total, ils ont suivi plus de 20.000 formations ou modules de formation. Il s'agit d'une augmentation d'environ 14% par rapport à 2007.

Tableau 12: nombre de participants et de travailleurs atteints par des initiatives de formation de l'IFP

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
participants	10.802	12.693	13.164	14.279	14.138	15.338	17.532	19.904
population	86.477	86.955	87.585	90.662	90.540	89.518	89.220	88.714
couverture (%)	12,5%	13,6%	14,5%	15,8%	15,6%	17,1%	19,7%	22,4%
travailleurs	8.502	8.994	9.488	8.766	10.130	10.628	12.167	12.843
population	86.477	86.955	87.585	90.662	90.540	89.518	89.220	88.714
couverture (%)	9,8%	10,3%	10,8%	9,7%	11,2%	11,9%	13,6%	14,5%

Plus de 14,5% de tous les travailleurs du secteur en Belgique ont été couverts par l'IFP en 2008. Si nous considérons cela d'un point de vue régional, nous remarquons que Bruxelles obtient les meilleurs résultats avec 16,5%.

Tableau 13 : couverture des travailleurs en % du nombre de travailleurs par région

2008	Couverture (%)	Couverture (abs.)	Population
Flandre	14,8%	9.371	63.394
Wallonie	13,2%	2.781	21.144
Bruxelles	16,5%	691	4.176
Total	14,5%	12.843	88.714

En 2008, l'IFP a atteint presque autant d'ouvriers que d'employés.

Tableau 14 : couverture des travailleurs par statut en % du nombre de travailleurs

Statut		Couverture de l'IFP en 2005			Couverture de l'IFP en 2008	Travailleurs	Population
Ouvrier	8,5%	11,6%	11,3%	13,3%	14,2%	8.407	59.050
Employé	13,1%	11,5%	13,1%	14,3%	15,0%	4.436	29.664
Total	9,7%	11,2%	11,9%	13,6%	29,2%	12.843	88.714

La couverture des formations IFP a augmenté tant chez les hommes que chez les femmes. On constate toutefois qu'il est toujours plus facile d'atteindre les hommes que les femmes du secteur, avec une hausse respective de 1,1% et de 0,4% par rapport à 2007.

Tableau 15 : couverture travailleurs en fonction du sexe, en % du nombre de travailleurs

Statut	Couverture de l'IFP en 2004	Couverture de l'IFP en 2005			Couverture de l'IFP en 2008	Travailleurs	Population
Femme	7,4%	8,2%	8,9%	10,0%	10,4%	3.389	32.458
Homme	11,4%	13,4%	13,6%	15,7%	16,8%	9.454	56.256
Total	10,0%	11,6%	11,9%	13,6%	14,5%	12.843	88.714

La couverture continue à différer considérablement selon le niveau d'études. Pour la première fois, on s'est approché d'une portée de 10% pour le niveau d'études « enseignement primaire ».

Tableau 16 : couverture des travailleurs selon le dernier diplôme obtenu, en % du nombre de travailleurs

Dernier diplôme obtenu	Couverture de l'IFP en 2004	Couverture de l'IFP en 2005	Couverture de l'IFP en 2006	Couverture de l'IFP en 2007	Couverture de l'IFP en 2008	Travailleurs	Population
Enseignement primaire	3,6%	3,0%	6,7%	4,4%	6,8%	723	10.706
Enseignement secondaire inférieur	9,2%	9,7%	10,8%	11,3%	14,3%	2.577	18.022
Enseignement secondaire supérieur	8,6%	9,3%	11,0%	11,9%	13,5%	5.437	40.417
Enseignement supérieur de type court	12,7%	15,7%	14,5%	15,1%	15,3%	1.705	11.153
Enseignement de niveau universitaire	18,6%	24,1%	26,4%	21,1%	19,3%	1.725	8.922
Total	10,8%	10,0%	11,6%	11,9%	13,6%	12.167	89.220

Entre 12% et 15% des travailleurs issus de toutes les catégories d'âge ont suivi une formation l'IFP.

Tableau 17 : couverture des travailleurs par catégorie d'âge, en % du nombre de travailleurs

Age	Couverture de l'IFP en 2004	Couverture de l'IFP en 2005	Couverture de l'IFP en 2006	Couverture de l'IFP en 2007	Couverture de l'IFP en 2008	Travailleurs	Population
< 30 ans	8,6%	9,4%	10,0%	12,7%	12,1%	2.673	22.151
30 – 44 ans	10,7%	12,0%	13,4%	14,4%	15,7%	6.423	41.030
45 ans et +	10,2%	13,4%	11,2%	13,1%	14,7%	3.747	25.533
Total	10,0%	11,6%	11,9%	13,6%	14,5%	12.843	88.714



Formations spécifiques au secteur : la priorité de l'IFP

Pour ce qui est du contenu des formations, la qualité et la sécurité alimentaire sont encore les thèmes les plus plébiscités. En 2008 également, les formations sectorielles représentaient presque un tiers de la couverture des formations. Les formations en sécurité et environnement représentent toujours presque 20% de toutes les formations.

Tableau 18 : nombre de participants en fonction de la rubrique de formation

Rubrique formation	20	08
Administration, ventes et achats, export, finances et comptabilité	137	0,7%
Communication, ingénierie de la formation, gestion d'équipe	2.053	10,3%
Informatique	1.109	5,6%
Logistique	1.862	9,4%
Formations spécifiques au secteur (HACCP, hygiène, qualité, formations sous-sectorielles,)	6.383	32,1%
Langues	2.889	14,5%
Formations techniques	1.598	8,0%
Sécurité et environnement	3.873	19,5%
TOTAL	19.904	100,0%

Notre analyse montre qu'année après année, nous parvenons à toucher davantage de PME par nos formations spécifiques au secteur. Les formations relatives à la sécurité et à l'environnement attirent également de plus en plus l'attention des entreprises.

Répartition des participants en 2008 en Belgique selon rubrique des formations et taille de leur employeur



3.2. INFORMATION, CONSEILS ET DÉVELOPPEMENT D'OUTILS

L'organisation et le soutien financier aux formations sont également restés les principales missions de l'IFP en 2008. Mais apprendre, c'est plus que simplement former. C'est la raison pour laquelle l'IFP stimule également le développement des compétences dans les entreprises du secteur alimentaire par toutes sortes d'actions.

L'IFP était déjà particulièrement active pour informer, sensibiliser et stimuler les entreprises à organiser plus de formations et pour les conseiller dans leur politique de formation. Le développement d'une série d'outils de support représentait une nouveauté en 2008.

Information : les plateformes régionales en vitesse de croisière

En 2008, les conseillers IFP ont réalisé quelque 400 visites en entreprise auprès d'environ 200 entreprises. Le réseautage s'est également poursuivi sur une base régionale : près de 400 participants ont pris part à 37 plateformes différentes.

Tableau 19 : Apercu contacts professionnels dans le cadre de la mission de conseils

	2004	2005	2006	2007	2008
Visites d'entreprise	499	522	547	612	413
Entreprises individuelles	272	286	292	291	221
Participants plateformes			164	251	391

En 2008, 27 plateformes ont été organisées en Flandre et ont réuni quelque 350 entreprises participantes. En Wallonie, il s'est agi de 10 sessions collectives pour 42 entreprises au total.

Nouveau : plateformes thématiques

Ce grand succès n'est pas uniquement à mettre à l'actif de l'élargissement des plateformes régionales classiques. En 2008, une série de nouvelles plateformes thématiques ont été mises en place.

Plateforme thématique pour conseillers en prévention

Cette plateforme a permis de réunir des conseillers en prévention d'une trentaine d'entreprises alimentaires de Flandre orientale et occidentale sous la direction de quelques spécialistes expérimentés en la matière. Ils ont notamment échangé des idées sur le thème des accidents de travail et ont reçu des informations sur l'offre de formations de l'IFP sur la sécurité et le bien-être au travail et sur le Fonds de l'Expérience professionnelle.

Plateforme technique

Une initiative similaire a été prise dans le domaine technique. Désormais, l'IFP organise chaque année deux plateformes thématiques lors desquelles des orateurs d'entreprises alimentaires viennent partager leurs expériences avec d'autres collègues responsables des formations techniques. En 2008, LU Herentals a par exemple présenté une série de conseils et de pièges rencontrés dans son trajet, qui ont permis de renforcer la polyvalence de 110 techniciens.

Plateforme de compétence

Afin de tenir compte des intérêts du secteur en matière de développement des compétences, une plateforme de compétence a été organisée le 18 novembre 2008. Les entreprises ont pu faire leur choix parmi 3 sessions parallèles de 6 ateliers au total. Grâce à l'orientation très pratique de ces ateliers, basés sur des témoignages vécus dans les entreprises alimentaires et des conseils pratiques des participants, cet événement s'est soldé par une grande réussite pour les 34 participants.

Conseils aux entreprises : inclusion du Fonds de l'Expérience professionnelle

En collaboration avec divers partenaires, l'IFP soutient les entreprises alimentaires lors de la mise au point de profils de fonction et de compétence et de l'élaboration de leurs plans de formation. Les entreprises alimentaires flamandes sont en outre assistées dans la mise en place de projets d'insertion ou de plans de diversité.

Pour toutes ces actions et ces plans, l'IFP fournit même une aide financière ou des conseils sur toutes sortes de mesures de soutien financier complémentaires qui peuvent renforcer davantage les actions.

En 2008, 85 entreprises ont fait appel aux services de l'IFP pour des dossiers relatifs à de plans de formation ou d'amélioration de l'apprentissage sur le lieu de travail. Au total, toutes ces entreprises emploient plus de 10.000 travailleurs.

Tableau 20 : Aperçu des activités liées au service conseils IFP

	2004	2005	2006	2007	2008
Plans de formation	25	26	29	92	85
Apprentissage sur le lieu de travail	1	8	25	92	85
Plans de diversité	15	19	27	18	31
Accompagnements restructurations	3	4	4	13	12
Fonds de l'Expérience professionnelle				8	14

Depuis 2008, l'IFP fournit également plus activement des conseils sur le Fonds de l'Expérience professionnelle. Au total, 14 entreprises ont bénéficié d'un soutien dans leur dossier d'expérience.



2008 : développement d'une série d'outils de support

Bilan social

En 2008, le volet 'bilan social' des comptes annuels a été entièrement renouvelé. Etant donné que les demandes de données concernent désormais davantage les formations du personnel plutôt que le personnel entrant et sortant, un bon enregistrement des formations est crucial. Afin de soutenir les entreprises en la matière, l'IFP a lancé en 2008 un outil disponible en ligne, qui permet d'enregistrer de manière claire et correcte les formations au sein des entreprises et de conserver un aperçu du total de toutes les formations suivies.

Tant les formations formelles, informelles qu'initiales sont conservées dans l'outil 'Bilan social'. Le système calcule lui-même les totaux pour les différentes rubriques et les reproduit ensuite dans un tableau synoptique qui est présenté de telle manière qu'il peut sans problème être intégré tel quel au bilan social officiel.

Ce thème a été abordé au sein des différentes plateformes régionales. La Fevia a expliqué les modifications dans le bilan social officiel et l'outil a été présenté en tant que support. Quelque 300 entreprises ont ainsi été atteintes.

Introtool

L'engagement de nouveaux collaborateurs représente un investissement lourd, tant sur le plan financier qu'en termes de temps. C'est pourquoi une intégration rapide des nouveaux travailleurs revêt une importance cruciale. Mais comment sont-ils accueillis, entourés et formés dans leur nouveau job ?

L'IFP a élaboré un outil qui permet de faire une comparaison. Cet outil en ligne se compose d'une série de questionnaires qui, après avoir été complétés par les entreprises, donnent lieu à un score. Un histogramme permet de voir où une enntreprise alimentaire obtient de bons résultats et où elle peut s'améliorer, et ce par rapport à d'autres entreprises du secteur.

Une mouche dans le potage

L'hygiène est cruciale pour l'industrie alimentaire. Afin de rafraîchir les connaissances des règles de base des travailleurs ou de sensibiliser les nouveaux collaborateurs, l'IFP a élaboré un outil pratique. 'Une mouche dans le potage' est un instrument en ligne qui revoit, en plus ou moins un quart d'heure, les règles de base en matière d'hygiène, au moyen d'un jeu de questions-réponses. Cet instrument pédagogique est accessible à tout un chacun sur www.mouchedanslepotage.be.

L'hygiène est un thème important dans l'industrie alimentaire, comme en atteste notamment le fait que l'IFP reçoit de plus en plus de demandes de trajets intensifs sur ce thème, et ce également de la part de PME. En outre, l'offre interentreprises a également été étendue, par exemple avec une formation 'initiation à la législation relative aux denrées alimentaires'.

Innovations dans l'offre de formations

Inauguration de FormAlim

Avec une équipe de cinq formateurs et un équipement didactique professionnel, FormAlim a été officiellement inaugurée le 24 avril 2008. Ce centre de compétence situé à Verviers est en premier lieu destiné aux travailleurs de l'industrie alimentaire, mais offre également des formations aux demandeurs d'emploi et aux élèves. L'équipement professionnel du centre permet aux intéressés de développer toutes les compétences liées au métier d'assistant ou d'opérateur de production. Le concept de mini-usine permet aux stagiaires de découvrir des situations réalistes de production dans des entreprises alimentaires.

Section d'étude « Technologie de production et de processus »

Pendant l'année scolaire 2007-2008, l'IFP et 3 autres initiatives de formation sectorielles ont déposé un dossier de demande pour une nouvelle section d'étude technique transsectorielle : technologie de production et de processus 3º degré. Celle-ci a été approuvée par le gouvernement flamand, non pas comme une orientation d'étude transsectorielle, mais en association avec un secteur donné.

Une concertation avec les différentes instances d'enseignement et les secteurs concernés permettra de vérifier si de nouvelles possibilités se dégagent via le nouveau SE-N-SE ('secundair na secundair⁵') afin de mettre en place une telle orientation d'étude.

Lancement de nouvelles filières et brochures de formation « Technologie alimentaire » et « Viande »

La nouvelle filière de formation « Technologie alimentaire » a été lancée en 2008. Grâce à une offre de plus de 60 formations et un large réseau de formateurs expérimentés issus de centres de compétences et d'universités, différents sujets sont abordés :

- connaissances des produits du secteur alimentaire : lait, biscuits, chocolat,...
- principes très fréquents dans le secteur : pasteurisation, fermentation,...
- processus du secteur alimentaire : le fonctionnement d'une ligne d'emballage,...
- connaissances relatives à l'alimentation.

Lorsque nous ne pouvons directement proposer les formations via des partenaires belges, nous passons la frontière. Nous avons ainsi procédé à une première série d'inscriptions à Dijon (France).

Cette rubrique de formation est intéressante pour un large public. Des opérateurs ou laborantins débutants, ainsi que des personnes chargées de mettre au point de nouveaux produits peuvent développer leurs compétences via ces formations.

En 2008, nous avons également créé une brochure sur l'offre de formations en transformation de la viande. Cette offre s'adresse tant aux nouveaux collaborateurs qu'aux travailleurs amenés à se recycler suite à une restructuration dans l'industrie de transformation de la viande. Durant les différentes formations techniques, notamment celle de découpeur-désosseur, les participants apprennent des techniques professionnelles de manière autonome et efficace.

Conseiller pour les boulangers

Une part importante de l'industrie alimentaire se compose d'artisans boulangers. Afin de pouvoir mieux répondre à leurs besoins et de faire mieux correspondre l'enseignement aux souhaits de ce sous-secteur, un conseiller spécifique pour les (artisans-)boulangers a été recruté à la fin 2008. Lors d'un premier tour de table, il a rencontré un grand nombre de boulangers, d'écoles et d'autres acteurs du secteur afin d'identifier les problèmes et défis spécifiques à ce groupe cible. Les premières formations spécifiques pour les boulangers suivront en 2009.

3.3. LES MOYENS FINANCIERS DE L'IFP

Chaque année, après le contrôle des réviseurs, le rapport annuel financier est approuvé par l'assemblée générale qui se réunit en juin. Les résultats financiers pour 2008 se présentent comme suit :

I.	Produits d'exploitation	2.127.320
II.	Charges d'exploitation	1.804.348
III.	Pertes d'exploitation	322.972
IV.	Produits financiers	249.822
٧.	Charges financières	281.079
VI.	Profits/pertes courants, avant impôts	291.715
VII.	Produits exceptionnels	-
VIII	Charges exceptionnelles	-
IX.	Bénéfice/perte de l'exercice avant impôts	291.715
X.		-

La plus grosse partie de nos recettes (76%) provient de la cotisation de 0,20% prélevée sur base de la CCT. Les subsides, avec 15%, représentent notre deuxième source de rentrées.

Au niveau des charges liées aux frais de formation, ce sont les dépenses liées à la formation continue des travailleurs qui représentent le plus gros poste, avec 31% pour les formations interentreprises et 24% pour les sur mesure, suivies ensuite par les projets pour demandeurs d'emploi (14% des dépenses) et les formations pour élèves (11% des frais).







3.4. L'ÉQUIPE DE L'IFP

Nos conseillers formation et nos gestionnaires de dossier sont quotidiennement en contact direct avec les entreprises de l'industrie alimentaire. Ceux-ci font équipe avec les conseillers en recherche et développement, le secrétariat et la comptabilité, ainsi que l'équipe de coordination pour donner corps à la politique de formation mise en œuvre dans les entreprises alimentaires.

Alexandra Valsami	Gestionnaire de dossier
Carl Foulon	Conseiller formation
Carl Van Mol	Conseiller recherche & développement
Catherine Vanderhasten	Gestionnaire de dossier (jusqu'à février 2008)
Daniëlle Verlaet	Conseiller formation
Dirk Veekhoven	Gestionnaire de dossier (à partir de février 2008)
Els Mertens	Conseiller recherche & développement
Els Van Dijck	Accueil et secrétariat
Frédéric Baugniet	Conseiller pédagogique
Guido Devillé	Conseiller formations boulangerie (à partir de septembre 2008)
Henk Dejonckheere	Directeur
Herbert Matthys	Conseiller formation
Inge Treuttens	Gestionnaire de dossier
Ingrid Snel	Conseiller enseignement & formation
Jean-Denis Hennebert	Conseiller formation
Karl Meuris	Conseiller formation
Laila Boudchiche	Comptable
Laurent Gall	Coordinateur formation
Michel Delveaux	Conseiller formation
Mik Gadeyne	Coordinateur administratif
Nomiki Macrillo	Gestionnaire de dossier
Pascal Cools	Conseiller formation
Robert Vanden Bossche	Comptabilité
Sabine Mommaert	Communication et promotie (à partir de mai 2008)
Sara Borremans	Gestionnaire de dossier
Sofie Wydoodt	Gestionnaire base de données
Tine De Cock	Accueil et secrétariat
Tom De Cock	Conseiller formation
Véronique D'hert	Conseiller enseignement & formation

L'IFP est géré par les partenaires sociaux de l'industrie alimentaire. La composition des organes de gestion en 2008 était la suivante :

	CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008						
IFP 0	uvriers	IFP Employés					
Pour les employeurs	Pour les travailleurs	Pour les employeurs	Pour les travailleurs				
Manou DOUTREPONT	Alfons DE MEY /Tangui CORNU***	Luc BIOT /Olivier GHENNE*	Bruno BAUDSON				
Roger HENNERICY /Christophe DESLOOVERE*	Louis DE PRINS	Claire BOSCH	Erik DECOO*** /Koen DEWINTER				
Bruno KUYLEN	Alain DETEMMERMAN	Manou DOUTREPONT	Piet FOULON				
Regine VAN ACKERE	Petra FOSTIER /Koen DEWINTER**	Johan MAES /Anne REUL*	Ilse GALLIAERT				
Veronique VANDELEENE	Bart VANNETELBOSCH	Annie VANHOUTTE	Frank LINGIER				

* déc '07 ** juin '08 *** déc '08

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2008				
IFP Ou	ıvriers	IFP Employés		
Pour les employeurs	Pour les travailleurs	Pour les employeurs	Pour les travailleurs	
Marie-France ANSIEAUX	Christian BOUCHAT	Luc BIOT /Olivier GHENNE*	Bruno BAUDSON	
Claire BOSCH	Alfons DE MEY /Tangui CORNU***	Claire BOSCH	Jean-Pierre BONINSEGNA	
Manou DOUTREPONT	Alain DETEMMERMAN	Brigitte BRESART	Eric DECOO*** /Koen DEWINTER	
Roger HENNERICY /Christophe DESLOOVERE*	Serge DEMEUSE	Alain DEDEYNE	Camille DELVAUX	
Bruno KUYLEN	Louis DE PRINS	Manou DOUTREPONT	Jean-Raymond DEMPTINE	
Greet MOERMAN	Frans DIRIX	Johan MAES /Anne REUL*	Piet FOULON	
Henri PLESSERS	Petra FOSTIER /Koen DEWINTER**	Greet MOERMAN	Ilse GALLIAERT	
Anne REUL	Freddy QUACKELBEEN	Patrick MUYLLE	Paul HEYKANTS	
Regine VAN ACKERE	Chris VAN BEVER	Anne REUL	Frank LINGIER	
Veronique VANDELEENE	Bart VANNETELBOSCH	Rodolf ROELANT	Karin SCHAERLAEKENS	
Katleen SERMIJN /Johan HALLAERT **	Philippe YERNA	Annie VANHOUTTE	Eric VAN DER SMISSEN	

* déc '07 ** juin '08 *** déc '08

4. ANNEXES

4.1. ANNEXE 1 : L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EN IMAGE

L'IFP est le centre de formation de l'industrie alimentaire, et plus particulièrement des commissions paritaires 118 (ouvriers) et 220 (employés). L'industrie alimentaire occupe au total plus de 90.000 travailleurs qui transforment des matières premières provenant de l'agriculture et de la pêche en produits alimentaires destinés à l'homme et à l'animal. Le champ d'action de l'IFP comprend donc une grande diversité de sous-secteurs tels que les biscuiteries, les brasseries et les producteurs de boissons rafraîchissantes, le secteur des produits laitiers ou encore l'industrie de transformation de la viande. Les établissements horeca, de même que ceux de la petite ou grande distribution, ne font donc pas partie du champ d'activité de l'IFP.

Etant donné que l'industrie alimentaire représente des branches très diverses aux activités pour le moins hétérogènes, ce secteur est bien souvent dénué d'une identité claire et précise. L'importance du secteur est souvent sous-estimée dans l'industrie belge. Pourtant, l'industrie alimentaire est le deuxième employeur le plus important dans le pays. De plus, l'emploi y reste relativement stable, ce dont peu de secteurs industriels peuvent se prévaloir⁶.

Tableau a : les différentes branches de l'industrie alimentaire classées en fonction du taux d'emploi

Branche	Emploi 2007
Pain, pâtisseries, biscottes et biscuits	29,60%
Abattoirs et viandes	15,80%
Cacao, chocolat, confiserie	9,30%
Transformation et conservation des fruits et légumes	8,60%
Produits laitiers	8,10%
Brasseries et malteries	6,20%
Eaux et boissons rafraîchissantes	4,60%
Aliments pour bétail	3,30%
Industrie céréalière, pâtes alimentaires	3,10%
Industrie sucrière	1,30%
Huiles et graisses végétales et animales	1,20%
Autres	9,00%
Total	100% (88.714)

Un point important requérant une attention particulière de l'IFP concerne la forte présence de PME dans le secteur alimentaire.

Tableau b : l'industrie alimentaire en fonction de la taille de l'entreprise en 2007

Nombre de travailleurs par employeur	Nombre d'entreprises	% entreprises	Nombre de travailleurs	% de travailleurs
< 10	4.392	76,62%	14.658	16,52%
10 - 49	1.018	17,76%	21.337	24,05%
50 - 99	140	2,44%	9.886	11,14%
100 et +	182	3,18%	42.834	48,28%
Total	5.732	100%	88.715	100%

La proportion ouvriers/employés au sein du secteur correspond à environ deux tiers/un tiers. Il en va de même pour le rapport hommes/femmes.

Tableau c : les travailleurs de l'industrie alimentaire en fonction du statut et du sexe

	Ouvrier	Employé	TOTAL	
Homme	43.546	12.710	56.256	63,41%
Femme	15.504	16.954	32.458	36,59%
Total	59.050	29.664	88.714	
Total	66,56%	33,44%		100%

L'industrie alimentaire procure du travail à près de 29.000 personnes peu qualifiées (jusqu'au niveau secondaire inférieur inclus). Ce chiffre représente 32% des travailleurs du secteur. Ce pourcentage est légèrement plus élevé que dans d'autres secteurs industriels.

Tableau d : répartition des travailleurs de l'industrie alimentaire (2007) selon le niveau d'études

Niveau d'études	Nombre de travailleurs	Pourcentage
Enseignement primaire	10.427	11,8%
Enseignement secondaire inférieur	18.185	20,5%
Enseignement secondaire supérieur	40.061	45,2%
Enseignement supérieur de type court	11.614	13,1%
Enseignement supérieur de type long	3.242	3,7%
Enseignement de niveau universitaire	5.184	5,8%
Total	88.713	100,0%

Près de trois quarts des travailleurs de l'industrie alimentaire sont âgés de moins de 45 ans.

Tableau e : répartition des travailleurs de l'industrie alimentaire selon l'âge

Age	Nombre de travailleurs	Pourcentage
< 30 ans	22.151	25,0%
30 - 44 ans	41.029	46,2%
≥ 45 ans	25.533	28,8%
Total	88.713	100,0%

4.2. ANNEXE 2 : LES FORMATIONS IFP SELON LA RÉGION

La répartition régionale des employeurs et l'emploi en 2007 est reproduite schématiquement dans l'aperçu suivant :

	Nombre d'employeurs	0/0	Nombre de travailleurs	0/0	Emploi moyen
Flandre	3.771	65,8%	63.394	71,5%	16,8
Wallonie	1.595	27,8%	21.144	23,8%	13,3
Bruxelles	366	6,4%	4.176	4,7%	11,4
Total	5.732	100,0%	88.714	100,0%	15,5

Source : CCE, avec nos remerciements à M. J.-P. Tillieux

Annexe 2a : Flandre

Tableau f-VI : couverture auprès des employeurs en % du nombre d'entreprises selon la taille de l'entreprise en Flandre

	2007	2000	2008	3
	2007	2008	Couverture (abs.)	Population
< 10 trav.	4,65%	4,89%	138	2.822
10-49 trav.	29,71%	31,68%	224	707
50-99 trav.	89,42%	92,59%	100	108
100 et + trav.	100,00%	100,00%	134	134
Total	15,15%	15,80%	596	3.771

Tableau g-VI : couverture employeurs en % du sous-secteur en Flandre

Sous-secteur (selon code NACE)	Couverture (%)	Couverture (abs.)	Population
15.1 viande et produits de viande (abattoirs inclus)	39,69%	152	383
15.2 poissons et produits de poissons	35,71%	10	28
15.3 transformation et conservation des fruits et légumes	63,41%	52	82
15.4 huiles et graisses animales et végétales	62,50%	10	16
15.5 produits laitiers	44,68%	42	94
15.6 amidon et produits amylacés	47,83%	22	46
15.7 aliments pour animaux	30,83%	41	133
15.8 autres produits alimentaires (entre autres : pain, pâtisserie, biscuits, céréales et pâtes alimentaires, cacao, sucre,)	7,50%	217	2.894
15.9 boissons (brasseries, eau, limonades,)	52,63%	50	95
Total	15,80%	596	3.771
Total sans les boulangers	43,37%	563	1.298

Tableau h-VI : répartition de la portée en % des travailleurs selon le statut en Flandre

Statut	Couverture de l'IFP en 2007	Couverture de l'IFP en 2008	Travailleurs	Population
Ouvrier	13,09%	14,79%	6.189	41.844
Employé	14,40%	14,77%	3.182	21.550
Total	13,54%	14,78%	9.371	63.394

Tableau i-VI : répartition en % des travailleurs touchés en fonction du genre en Flandre

Genre	Couverture de l'IFP en 2007	Couverture de l'IFP en 2008	Travailleurs	Population
Femme	10,26%	10,11%	2.403	23.758
Homme	15,51%	17,58%	6.968	39.636
Total	13,40%	14,78%	9.371	63.394

Répartition des participants en 2008 en Flandre selon rubrique des formations et taille de leur employeur



Annexe 2b : Wallonie

Tableau f-Wal : couverture auprès des employeurs en % du nombre d'entreprises selon la taille de l'entreprise en Wallonie

	2007	2008	2008	
	2007	2006	Couverture (abs.)	Population
< 10 trav.	3,24%	3,83%	49	1.279
10-49 trav.	29,07%	34,39%	87	253
50-99 trav.	80,77%	100,00%	24	24
100 et + trav.	100,00%	100,00%	39	39
Total	11,41%	12,48%	199	1.595

Tableau g-Wal : couverture employeurs en % du sous-secteur en Wallonie

Sous-secteur (selon code NACE)	Couverture (%)	Couverture (abs.)	Population
15.1 viande et produits de viande (abattoirs inclus)	29,37%	37	126
15.2 poissons et produits de poissons	30,77%	4	13
15.3 transformation et conservation des fruits et légumes	46,43%	13	28
15.4 huiles et graisses animales et végétales	75,00%	3	4
15.5 produits laitiers	31,58%	18	57
15.6 amidon et produits amylacés	62,50%	5	8
15.7 aliments pour animaux	22,73%	5	22
15.8 autres produits alimentaires (entre autres : pain, pâtisserie, biscuits, céréales et pâtes alimentaires, cacao, sucre,)	7,33%	94	1.283
15.9 boissons (brasseries, eau, limonades,)	37,04%	20	54
Total	12,48%	199	1.595
Total sans les boulangers	38,79%	173	446



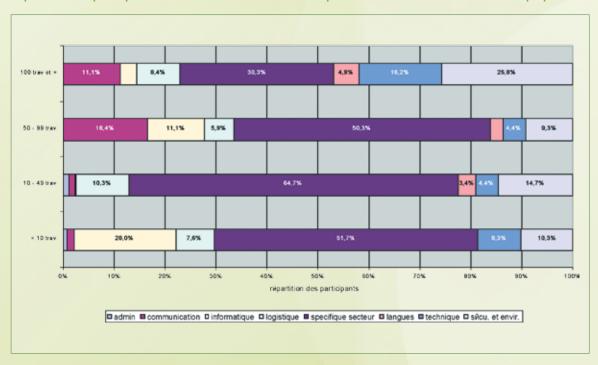
Tableau h-Wal : répartition de la portée en % des travailleurs selon le statut en Wallonie

Statut	Couverture de l'IFP en 2007	Couverture de l'IFP en 2008	Travailleurs	Population
Ouvrier	13,50%	13,23%	1.941	14.673
Employé	15,55%	12,98%	840	6.471
Total	13,21%	13,15%	2.781	21.144

Tableau i-Wal : répartition en % des travailleurs touchés en fonction du genre en Wallonie

Genre	Couverture de l'IFP en 2007	Couverture de l'IFP en 2008	Travailleurs	Population
Femme	8,01%	9,14%	646	7.070
Homme	15,80%	15,17%	2.135	14.074
Total	13,21%	13,15%	2.781	21.144

Répartition des participants en 2008 en Wallonie selon rubrique des formations et taille de leur employeur



Annexe 2c : Bruxelles

Tableau f-Bru : couverture auprès des employeurs en % du nombre d'entreprises selon la taille de l'entreprise à Bruxelles

	2007	2000	2008	3
	2007	2008	Couverture (abs.)	Population
< 10 trav.	3,7%	3,8%	11	291
10-49 trav.	20,4%	50,0%	29	58
50-99 trav.	50,0%	87,5%	7	8
100 et + trav.	100,0%	100,0%	9	9
Total	11,0%	15,3%	56	366

Tableau g-Bru : couverture employeurs en % du sous-secteur à Bruxelles

Sous-secteur (selon code NACE)	Couverture (%)	Couverture (abs.)	Population
15.1 viande et produits de viande (abattoirs inclus)	36,0%	9	25
15.2 poissons et produits de poissons	0,0%	0	0
15.3 transformation et conservation des fruits et légumes	0,0%	0	5
15.4 huiles et graisses animales et végétales	0,0%	0	0
15.5 produits laitiers	36,4%	4	11
15.6 amidon et produits amylacés	100,0%	2	2
15.7 aliments pour animaux	0,0%	0	0
15.8 autres produits alimentaires (entre autres : pain, pâtisserie, biscuits, céréales et pâtes alimentaires, cacao, sucre,)	11,6%	37	320
15.9 boissons (brasseries, eau, limonades,)	133,3%	4	3
Total	15,3%	56	366
Total sans les boulangers	41,3%	52	126



Tableau h-Bru : répartition de la portée en % des travailleurs selon le statut à Bruxelles

Statut	Couverture de l'IFP en 2007	Couverture de l'IFP en 2008	Travailleurs	Population
Ouvrier	15,5%	10,9%	277	2.533
Employé	19,7%	25,2%	414	1.643
Total	17,2%	16,5%	691	4.176

Tableau i-Bru : répartition en % des travailleurs touchés en fonction du genre à Bruxelles

Genre	Couverture de l'IFP en 2007	Couverture de l'IFP en 2008	Travailleurs	Population
Femme	22,4%	20,9%	340	1.630
Homme	17,0%	13,8%	351	2.546
Total	19,1%	16,5%	691	4.176

Répartition des participants en 2008 en Bruxelles selon rubrique des formations et taille de leur employeur





4.3. ANNEXE 3 : TABLEAU CHIFFRÉ FONCTIONNEMENT IFP 2008 (SELON LA RECOMMANDATION DU C.N.T. N° 16)

Activités de forma	tion	Travailleurs ²	Demandeurs d'emploi ¹	Formation en alternance	Stagiaires de l'enseignement secondaire de plein exercice	Nbre total de travailleurs de la commission paritaire
Nombre de personnes formées	fonctions critiques ¹	12.843	593³	111		88.714
Geslacht	nombre de femmes	26,4%				32.458
	< AESS	26,8%		111		
Niveau d'études	AESS	43,6%		Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	
	> AESS	29,6%		Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	
	belge					
Nationalité	européenne					
	autres					
	< ou = 24 ans	7,1%		111		
Age	25 à 44 ans	63,8%		Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	
	45 ans et >	29,1%		Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	
Nombre d'heures d	le formation	162.455		1 ou 2 année(s) scolaire(s)		0,66%4

¹ Les chiffres relatifs à l'emploi dans les fonctions critiques ou les autres fonctions n'existent pas au niveau sectoriel. Les demandeurs d'emploi ont été uniquement répertoriés dans les fonctions critiques.

² Données sur les élèves individuels Le nombre de participants est supérieur étant donné que certains travailleurs ont suivi plus d'une formation ou d'un module de formation.

^{3 593} demandeurs d'emploi dans toute la Belgique, dont 121 en Région flamande.

⁴ Chiffres 2007 basés sur le bilan social.

4.4. ANNEXE 4 : L'IFP ET LES ACCORDS SECTORIELS EN MATIÈRE DE FORMATION

Les partenaires sociaux du secteur alimentaire ont conclu les accords généraux suivants concernant la formation de leurs ouvriers et employés pendant la période 2007-2008 :

L'employeur est tenu d'organiser un volume de formations professionnelles pour les ouvriers et employés équivalant sur une base annuelle à 0,70 % du volume total du temps de travail presté de l'ensemble des ouvriers et employés de l'entreprise en 2007 et à 0,90 % en 2008.

Pour les groupes à risques, il a été spécifiquement convenu :

L'IFP affectera 0,20 % des salaires bruts à la formation des travailleurs, demandeurs d'emploi ou apprentis industriels. Trois quarts, à savoir 0,15 %, des salaires bruts, seront consacrés par le secteur aux groupes à risques.

Sont considérés comme groupes à risques :

- Les chômeurs en général et les chômeurs de moins de 30 ans en particulier
- Les travailleurs peu qualifiés
- Les travailleurs de plus de 50 ans
- Les travailleurs menacés par une restructuration, un licenciement collectif ou une fermeture de l'entreprise qui les occupe
- Les travailleurs licenciés
- Les handicapés
- Les allochtones
- Les élèves sous régime d'apprentissage industriel

Etalé sur deux ans, le nombre d'élèves sous régime d'apprentissage industriel s'élèvera à au moins 200. Le nombre de demandeurs d'emploi et de travailleurs issus de groupes à risques et bénéficiant d'une formation IFP sera égal à minimum 3.000 sur une base annuelle.

En 2008, le secteur a affecté 0,18 % de la masse salariale à des initiatives de formation pour groupes à risques.

Le nombre d'élèves sous régime d'apprentissage industriel s'élevait en 2008 à exactement 111. Le nombre de demandeurs d'emploi formés par l'IFP en collaboration avec ses partenaires se montait à 1.622. Le nombre de travailleurs peu qualifiés et/ou âgés formés par l'IFP en collaboration avec ses partenaires était de 4.461. Toutes catégories confondues (apprentis, demandeurs d'emploi, travailleurs peu qualifiés et/ou âgés), on obtient donc un total de 6.083 pour l'année 2008.

Ce total ne prend pas en compte les chiffres relatifs aux allochtones. Bien que l'expérience nous montre que la quotepart des allochtones dans les projets de formation IFP soit substantielle, aucune donnée exacte n'est disponible à ce.





Efforts de formation en industrie alimentaire

Rue de Birmingham 225 - 1070 Anderlecht Tél. : 02 52 88 950 - Fax : 02 52 88 955

E-mail: info@ipv-ifp.be

www.ipv-ifp.be

